

- Vu le Code de l'Education ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 de l'Assemblée constitutive provisoire ;
- Vu les statuts du département du Master de Mathématiques.

Le directeur du département du Master de Mathématiques

ARRETE

Article 1 :

Les élections des représentants des étudiants au conseil de département du Master de mathématiques auront lieu aux date, heures et lieu suivant :

**17 Mai 2018
De 9h30 à 17h30
Tour 14-15 2^{ème} étage salle 211**

Article 2 :

La répartition par collèges électoraux des sièges à pourvoir est la suivante :

- Collège U (usagers) : 2 sièges

Les listes électorales seront consultables à partir du 30 mars 2018.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 Mai 2018.

Article 4 :

M. Fabrice Bethuel est nommé Président du bureau de vote.

Article 5 :

Le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats par le directeur du département du Master de mathématiques auront lieu respectivement le 17 Mai 2018 et le 22 Mai 2018.

Article 6 :

La Directrice générale de la faculté des sciences et ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le

Le directeur du département du Master de
mathématiques

Prénom et nom du directeur de département
Fabrice Bethuel



Pour le Directeur et par délégation
FABRICE BETHUEL
Directeur du département
Master de Mathématiques et Applications